

PLAN D'ACTION: OBJECTIF UN - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROSPÉRITÉ

ACTION	POINTS DE REPÈRE
<p>Examiner dans quelle mesure on peut se servir de la Stratégie d'information internationale sur le Canada pour identifier des occasions où l'on peut jouer un rôle de leadership à l'égard des enjeux du DD et pour appuyer l'exportation de technologies canadiennes novatrices et l'investissement au Canada dans celles-ci.</p>	<p>1997-1998.</p>
<p>Endosser les résultats de la réunion des ministres de l'Environnement de l'APEC sur le DD à la réunion des leaders économique de l'APEC. Ces résultats comprennent un programme d'action pour des villes durables, une stratégie de durabilité du milieu marin et une stratégie de production moins polluante. Examiner les progrès réalisés par tous les forums de l'APEC quant à l'intégration du DD à leurs activités.</p>	<p>Réunion des leaders économiques de l'APEC, les 24 et 25 novembre, à Vancouver, et réunions ultérieures.</p>
<p>Encourager les partenaires multilatéraux du Canada à travailler à des politiques de développement durable s'appuyant réciproquement. Poursuivre nos engagements dans le cadre de l'Entente nord-américaine de coopération environnementale (ENACE). Participer aux discussions traitant de questions environnementales dans le cadre du processus de l'Accord de libre échange pour les Amériques (ALEA).</p>	<p>Continuation de la participation au Comité de l'OMC sur le commerce et l'environnement, à l'OCDE, au PNUE, à la CNUCED et à l'ALENA. Traitement des questions commerciales et environnementales dans le cadre de l'ENACE et de toute négociation relative à l'ALEA.</p>
<p>Intégrer la Stratégie de protection de l'environnement arctique (SPEA) aux travaux du Conseil de l'Arctique, et développer et mettre en oeuvre, avec les 7 autres pays du Conseil et les participants permanents (organisations autochtones internationales), un programme et un plan d'action de DD; aider à organiser la Conférence circumpolaire sur le développement durable.</p>	<p>Approbation en juin 1997 du plan de travail des ministres de la SPEA; définition du programme de DD du CA en 1997; Conférence de DD en 1998; approbation ministérielle du programme de DD en 1998.</p>
<p>Appuyer le DD au sein de l'OEA; coordonner le suivi du Sommet de Miami de 1994 et du Sommet des Amériques de 1996 sur le DD; établir un nouveau comité de l'OEA sur le DD; mettre en oeuvre le programme interaméricain de DD; assurer la participation de la société civile aux processus décisionnels.</p>	<p>Travailler à obtenir un appui pour les projets de DD au Sommet des Amériques de Santiago en 1998 et dans les autres réunions de l'OEA.</p>

